



Compétition pour la gouvernance locale

RAPPORT D'EXECUTION

Edition 2011



COPEGOL 2011

RAPPORT D'EXECUTION

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE PROGRAMME	4
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME	6
2.1 MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA GESTION DE LA COMPÉTITION	7
2.2 AFFINAGE DU CADRE D'ÉVALUATION ET DES DOCUMENTS D'APPLICATION	8
2.3 CÉRÉMONIE DE LANCEMENT ET SÉANCES D'INFORMATION AUX NIVEAUX NATIONAL ET LOCAL	8
2.5 IDENTIFICATION DES GAGNANTS	10
3 QU'EST-CE QUI A BIEN FONCTIONNÉ? SUCCÈS ET RÉSULTATS DU COPEGOL	14
4. DÉFIS ET AUTRES POINTS À AMÉLIORER	17
5. PRINCIPALES LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	18
Annexe 1 Quelques exemples de bonnes pratiques	22
Annexe 2 Questionnaires utilisés au cours des visites sur le terrain	26
Annexe 3 Les communes gagnantes édition- 2011	30

1. Introduction et Contexte Programme

Le processus de décentralisation au Burkina Faso présente une occasion importante d'améliorer la bonne gouvernance et la prestation de services dans le pays. Durant les deux décennies qui ont suivi l'adoption de la Constitution de 1991, avec laquelle a été établi un système de gouvernement local fondé sur des Collectivités Territoriales¹, le gouvernement a démontré son engagement à faire du processus de décentralisation un moyen de relever les défis du développement burkinabè. Toutefois, la décentralisation au Burkina Faso a rencontré des difficultés liées à un système imprévisible de transfert de fonds aux administrations locales ainsi qu'aux faibles capacités physiques, administratives et organisationnelles des communes, et enfin à un large fossé entre les capacités et les ressources des communes urbaines et rurales.

La compétition pour l'excellence dans la gouvernance locale (COPEGOL) a été organisée pour soutenir les efforts de décentralisation du pays. L'objectif de la phase pilote était de découvrir et promouvoir des pratiques innovantes en matière de bonne gouvernance locale à travers un processus compétitif fondé sur la conviction que même dans des environnements à faible capacité, de nombreuses pratiques attendent d'être reconnues, soutenues et partagées avec d'autres. Etant donné que ces pratiques ont été initiées par des acteurs locaux, celles-ci devraient, en principe, répondre aux besoins et attentes des populations locales et être adaptées aux contextes social, politique et culturel. Les bonnes pratiques récompensées par COPEGOL 2011 ont contribué, de façon innovante, à accroître la transparence, la participation, et améliorer la redevabilité.

La deuxième phase des activités a été une extension de la phase pilote de COPEGOL mis en œuvre entre 2008-2010 en Guinée, au Rwanda et au Burkina Faso, en collaboration avec les associations de collectivités locales et d'autres partenaires. Dans les trois pays, la phase pilote s'est achevée avec succès² et les pratiques ont été évalués sur la base d'un grille d'évaluation développée pour noter et classer les pratiques de gouvernance³.

Les fonds restants TFESSD n'ont pas permis à l'équipe d'étendre les activités dans les trois pays pilotes. Par conséquent, l'équipe a décidé de se concentrer uniquement sur un pays pilote, le Burkina Faso, pour élargir la compétition. Le Burkina Faso a été choisi pour les raisons suivantes:

- Le pays est animé par une forte dynamique pour soutenir les efforts de décentralisation. En 2010, le gouvernement a publié son Plan d'actions triennal du Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la

¹ L'article 143 de la Constitution de 1991 consacre l'organisation du Burkina Faso en « Collectivités Territoriales».

² En Guinée, la formation finale à l'endroit de s communes lauréates n'a pas pu être terminée suite à un coup d'état qui a eu pour conséquence la suspension du portefeuille opérationnel de la Banque mondiale en Guinée.

³ Les trois rapports détaillant la Phase 1 sont disponibles sur www.worldbank.org/copegol

Décentralisation 2010-2012. Le Premier ministre a convoqué la Mission résidente de la Banque mondiale et lui a demandé d'être le chef de file coordonnant les activités de décentralisation. Suite à cette demande venant des plus hauts niveaux du gouvernement, l'Unité de gestion de pays (CMU) a intensifié son soutien aux études et aux opérations de la Banque mondiale sur la décentralisation et la mise en œuvre de pratiques innovantes, telles que COPEGOL.

- Le Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales, qui est actuellement en cours d'exécution, a demandé à une ce qu'une seconde édition de COPEGOL soit organisée en vue d'en intégrer les conclusions dans la préparation du projet.

Les objectifs de la deuxième phase des activités financées par le Fonds fiduciaire (particularité de ce rapport) sont les suivants:

- Accroître la visibilité des pratiques de demande de bonne gouvernance qui sont mises en œuvre au niveau communal et en motiver les acteurs (à la fois les acteurs exécutifs que les non-exécutifs)
- Améliorer la capacité et les incitations du personnel des collectivités locales à s'engager dans un dialogue systématique avec les OSC, les médias locaux et les citoyens pour arriver à de meilleures performances en termes de gouvernance et prestation de services.
- Accroître les connaissances et la compréhension des pratiques et activités de demande de bonne gouvernance au niveau local
- Faciliter l'échange de connaissances autour de ces bonnes pratiques entre les services de la Banque et les partenaires locaux.

Au Burkina Faso, les mécanismes de demande de bonne gouvernance demeurent particulièrement faibles. Bien que le Code Général des Collectivités Territoriales ne comprenne un certain nombre de dispositions pour la participation citoyenne, les écarts sont importants entre les pratiques de jure et de facto. Par exemple, les plans de développement communaux sont considérés comme des outils importants reflétant les priorités des citoyens. Pourtant, le taux élevé d'analphabétisme et le manque d'accès à l'information, les mécanismes de concertation et de rétroaction semblent être un défi majeur pour l'engagement des citoyens dans les discussions sur la fourniture de services. Alors que les réunions des conseils municipaux sont selon le Code Général des collectivités territoriales ouvertes au public, il est à craindre que cela ne soit que rarement pratiqué. De même, des radios locales ont été créés dans certaines régions afin de promouvoir un échange systématique entre les communes et les citoyens. Mais en pratique, ces radios n'ont pas été utilisées à cette fin. En dépit de ces lacunes et défis, COPEGOL-2 a été lancée pour permettre de valoriser les bonnes pratiques existantes et motiver toutes les communes à s'appliquer dans la

mise en pratique des dispositions favorisant la demande de bonne gouvernance, telles qu'inclues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Alors que la première phase du programme a porté sur les pratiques de reddition de comptes dans les communes, la seconde phase a mis l'accent sur les pratiques efficaces de demande de bonne gouvernance⁴ dans les domaines de planification, budgétisation, fourniture de services, suivi et évaluation, qui sont initiés par les administrations communales. Pour le premier tour, l'audit faisait partie des domaines de compétition. Cette catégorie d'activités a été retirée du second tour parce que l'audit concerne principalement l'aspect « offre » des procédures internes aux communes et n'est pas lié à l'engagement des citoyens ni à la redevabilité sociale.

2. Description du programme

Le processus du deuxième tour a été ajusté au terme de la première phase (2008-2010), en tenant compte des observations et suggestions formulées par les parties prenantes. Les commentaires ont porté sur les points suivants:

- Augmenter le nombre de communes gagnantes puisque le nombre total de communes au Burkina Faso est de 302 communes rurales et 49 communes urbaines.
- Fournir davantage de soutien technique au cours du processus de soumission.
- Mieux expliquer les critères d'évaluation aux représentants des autorités locales.
- Prolonger le délai de soumission des communes.
- En plus de l'option de formation, prévoir un prix en espèces pour l'achat de tout article jugé nécessaire.
- Avoir une stratégie de communication et de diffusion de l'information plus efficace et incluant un ciblage des communes rurales.

Les principaux commentaires ont été pris en compte lors de la restructuration de certains aspects de COPEGOL au cours de la deuxième phase. Ceci a été possible grâce à la collaboration et au partenariat de

⁴ Le concept de « Demande de bonne gouvernance- DBG » (Demand for Good Governance - DFGG) renvoie à un large éventail de mécanismes et d'actions permettant aux citoyens, organisations de la société civile et autres acteurs non-exécutifs de tenir l'Etat pour **redevable** et le rendre **réactif** à leurs besoins. Les approches de DBG viennent *compléter* (et non remplacer) les approches traditionnelles d'offre de gouvernance. Les acteurs et institutions renforçant la DBG peuvent être à la fois de caractères exécutif et non-exécutifs (y compris les organisations non-gouvernementales, les médias, l'Assemblée Nationale, et le monde académique). La DBG comporte l'idée de réactivité and couvre des aspects que les gouvernements peuvent faire de façon proactive pour accroître la transparence, forger la redevabilité et encourager une participation accrue afin d'améliorer la prestation de services et l'efficacité du développement.

l'équipe chargée de la mise en œuvre de la phase pilote, du Programme National de Gestion des Terroirs 2 et du nouveau Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (à compter de Mars 2012).

Les étapes suivantes ont été retenues pour mettre en œuvre l'ensemble des activités:

1. Mise en place de la structure administrative chargée de la gestion de la compétition;
2. Affinage du cadre d'évaluation et des documents d'application;
3. Annonce et lancement de la compétition et des critères de sélection des bonnes pratiques par le biais d'ateliers nationaux et locaux, de campagnes d'information et de programmes de radio diffusion locales;
4. Sélection des lauréats par le comité de sélection à l'issue de visites sur le terrain,
5. Organisation d'une cérémonie de récompense avec tous les lauréats

2.1 Mise en place de la structure administrative chargée de la gestion de la compétition

Au premier tour, il avait été envisagé que la compétition serait gérée dans chaque pays par l'association des collectivités locales sous la supervision générale de la Banque mondiale. Bien que cette approche ait bien fonctionné au Rwanda et en Guinée, elle s'est heurtée à certaines difficultés au Burkina Faso. La capacité du principal partenaire d'exécution, l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) s'est révélée plutôt faible par rapport à ses homologues de la Guinée et du Rwanda; faiblesse exacerbée par un taux élevé de roulement de son personnel. En raison de ces insuffisances en termes de capacité, le taux de soumission COPEGOL au Burkina Faso a été le plus bas des trois pays pilotes et il a fallu environ 2 ans pour terminer le processus, ce qui est deux fois plus long comparé aux deux autres pays pilotes.

Afin d'améliorer la gestion de la compétition, un consultant à plein-temps a été embauché pour servir de coordinateur national. En outre, le Programme National de Gestion des Terroirs - PNGT2 a été choisi comme le principal partenaire en raison de sa forte présence dans toutes les régions du pays et son accès aux parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales à tous les niveaux des structures de prise de décision. Les 13 unités régionales ont grandement contribué à des campagnes d'information au niveau local et ont assisté les acteurs locaux tout au long de la compétition. L'AMBF a aussi été impliquée dans le processus. Elle a pris part au comité de sélection et ses représentations régionales ont été responsabilisées pour des tâches spécifiques telles que la coordination des travaux du comité de sélection et la distribution des guides de soumission aux communes urbaines, etc.

Un nouveau comité national de sélection a été établi pour s'occuper de l'évaluation, de la notation et l'attribution des récompenses aux meilleures soumissions de pratiques de gouvernance. Le comité était

composé de huit membres, y compris les représentants des OSC, des experts indépendants et des membres du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité. Les membres du Comité ont été choisis en fonction de leur connaissance du processus de décentralisation, d'une expérience antérieure avec des exercices d'évaluation similaires, de leur disponibilité, et surtout en fonction de leur intégrité reconnue et leur engagement à rester membre du comité tout au long du processus.

2.2 Affinage du cadre d'évaluation et des documents d'application

Le système de notation repose sur un ensemble d'indicateurs et une méthode d'agrégation. Les indicateurs ont été conçus pour évaluer l'existence et la qualité de la fourniture d'informations, la participation des citoyens et les mécanismes de rétroaction dans les domaines pertinents de décision communale: planification, budgétisation, prestation de services, passation de marchés et suivi / évaluation. Le cadre d'évaluation et les indicateurs ont été simplifiés afin d'assurer que les membres du comité de sélection, mais aussi les acteurs locaux puissent bien les comprendre, s'en approprier et les considérer comme légitimes.

Le cadre d'évaluation compte 4 domaines d'évaluations principales:

- La redevabilité: transparence, participation citoyenne, et degré de réactivité
- L'innovation: degré de légalité, degré d'initiative locale (si elle va au-delà des exigences et si la pratique a été initiée directement par des acteurs locaux ou plutôt par des acteurs externes, bailleurs de fonds, etc.)
- Impact socio-économique: degré de changement induit au niveau des politiques à la suite de cette pratique
- Durabilité: degré de faisabilité technique et financière, et potentiel de formalisation.

De même, la trousse de candidature a été simplifiée et les questions affinées pour la rendre aussi simple et claire que possible.

2.3 Cérémonie de lancement et séances d'information aux niveaux national et local

La compétition a été lancée le 6 Janvier 2011 à l'occasion d'une cérémonie organisée par la Banque mondiale, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), l'AMBF, et le PNGT2. L'événement d'une journée a été largement diffusé par une variété de médias (TV, radio et journaux). Les communes gagnantes du premier tour ont été invitées à partager leurs expériences lors de l'événement. En outre, des manifestations de partage d'information ont été organisées au niveau régional afin de s'assurer que toutes les communes ont été informées de la compétition. Au cours des séances d'information, des guides de soumissions ont été distribués et expliqués par le coordonnateur national. Des

points focaux ont été désignés aux niveaux régional et communal pour fournir une assistance tout au long de la période de soumission⁵. Le coordonnateur a participé à des programmes de radios locales pour annoncer la compétition et répondre aux questions du public. Les représentants des communes lauréates du premier tour ont également été appelés à servir de personnes ressources tout au long COPEGOL-2 afin d'aider au partage des connaissances et d'encourager l'apprentissage des approches de demande de bonne gouvernance par les pairs au niveau communal.

2.4 L'évaluation des bonnes pratiques par le Comité de sélection

Les étapes et les activités concernant le comité de sélection étaient les suivantes:

- Des réunions d'information avec les membres du comité de sélection: Au cours des réunions d'introduction, le coordinateur national a passé en revue les Termes de Référence, a confirmé l'engagement des membres à s'investir dans les activités à venir, et a discuté des questions logistiques / administratives, y compris le temps nécessaire à l'évaluation et la rémunération. Elles ont également été l'occasion d'introduire le Guide de présentation et d'évaluation.
- Formation sur le cadre d'évaluation: Peu de temps avant la date de clôture des soumissions, le coordinateur de COPEGOL a organisé une formation d'un (1) jour sur le cadre d'évaluation au profit des membres du comité de sélection. La formation comprenait un exercice participatif, où les membres du comité étaient invités à évaluer un modèle de pratique pour assurer la compréhension des indicateurs et du système de notation.
- Examen des candidatures: A la clôture du dépôt des candidatures, les membres du comité ont examiné toutes les demandes et les ont classées conformément au cadre d'évaluation afin de déterminer les candidats présélectionnés, admissibles pour les visites de terrain.
- Préparation des visites sur le terrain: Avant que le comité de sélection n'effectue les visites sur le terrain, l'équipe COPEGOL a travaillé avec eux pour préparer des questionnaires standards en s'appuyant sur le cadre d'évaluation (voir annexe 2). Ces questionnaires ont été utilisés au cours des entretiens sur le terrain pour valider les bonnes pratiques. L'équipe COPEGOL a également fourni aux membres du comité de sélection un canevas pour les rapports attendus à l'issue des visites sur le terrain, et résumant leurs conclusions.

⁵ Par souci de transparence et pour permettre une meilleure compréhension des capacités existantes au sein des structures gouvernementales sises au niveau local, le guide de soumission demandait aussi une indication du nom de(s) l'individu(s) qui a (ont) rempli le formulaire de candidature au nom de la commune

- Effectuer des visites sur le terrain aux communes finalistes pour valider les bonnes pratiques. Après avoir sélectionné les finalistes, le comité s'est divisé en équipes de 4 pour visiter les communes et organiser des entretiens avec les acteurs locaux sur la base des questions identifiées dans le cadre d'évaluation. Les visites sur le terrain sont allées de 1 à 2 jours d'interviews par la commune. Les membres du comité ont interrogé le maire, les membres du conseil municipal, ainsi que différents groupes de citoyens, (Associations parents-enseignants, les comités de santé et l'éducation (Comités de Gestion-COGES), des groupes de femmes, et d'autres ONG locales) pour évaluer la pratique selon les 4 critères ci-dessus décrits: redevabilité, innovation, impact socio-économique et durabilité.

Pour citer quelques questions en exemple:

- La pratique est-elle connue de la communauté?
- Les perceptions des acteurs locaux sur cette pratique sont-elles inclusives? Quels sont les groupes en particulier qui ont été affectés par cette pratique?
- La pratique a-t-elle eu un impact positif? Cela a-t-il conduit à un changement de politique? Ou à un changement dans le comportement des citoyens?

- Préparation des rapports de terrain et consolidation des résultats par le comité de sélection: à la suite des visites de terrain, chaque équipe a préparé un bref rapport qui comprenait les résultats de l'entrevue, l'évaluation qualitative de chaque pratique et des recommandations pour améliorer le processus global de sélection COPEGOL. Dans le cadre du processus de présélection initiale, les équipes ont également réévalué les notes attribuées aux communes avant les visites de terrain. Les équipes se sont réunies lors d'une demi-journée pour partager leurs connaissances et partager leurs résultats et classements.

2.5 Identification des gagnants

Le comité de sélection au Burkina Faso a reçu une centaine de mémoires. Cela a été considéré comme un grand succès étant donné que seulement 13 communes ont présenté des demandes en 2009. Les deux catégories de municipalités (urbaines et rurales) ont été classées séparément. Ceci était important, parce que les communes rurales et urbaines ont différentes capacités de ressources financières et humaines.

Tableau 1: Les soumissions par catégorie de communes et domaines de prise de décision:

Catégories	Communes urbaines	Communes rurales	Total

Planning	2	21	23
Suivi évaluation	1	14	15
Budgétisation	4	21	25
Fourniture de services	4	19	23
Approvisionnement	0	14	14
Total	11	89	100

Le nombre maximum de pratiques récompensées a été déterminé par une simple formule spécifique à la région: 1 commune urbaine par région et 1 commune rurale pour 10 communes rurales dans chaque région. Selon cette formule, un maximum de 13 communes urbaines et 29 communes rurales pourraient être admissibles à des récompenses (voir le tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2: Nombre maximum de pratiques admissibles déterminé par région

N°	REGIONS	Urban communes	Rural communes	TOTAL	Urban rewards	Rural rewards
1	Boucle du Mouhoun	6	41	47	1	4
2	Cascades	3	14	17	1	1
3	Centre	1	6	7	1	1
4	Centre Est	6	24	30	1	2
5	Centre Nord	3	25	28	1	3
6	Centre Ouest	4	34	38	1	3
7	Centre Sud	3	16	19	1	2
8	Est	5	22	27	1	2
9	Hauts Bassins	3	30	33	1	3
10	Nord	4	27	31	1	2
11	Plateau Central	3	17	20	1	2
12	Sahel	4	22	26	1	2
13	Sud Ouest	4	24	28	1	2
	TOTAL	49	302	351	13	29

Compte tenu de ces chiffres, les membres du comité ont examiné toutes les demandes et les ont marqué en fonction du cadre d'évaluation. Sur les 100 demandes reçues, ils ont désigné 49 finalistes: 41 communes rurales et 8 communes urbaines. Suites aux visites de terrain, 29 communes rurales et 7 communes urbaines ont été déclarées gagnantes. Elles représentent 12 des 13 régions du Burkina Faso. (Veuillez voir la liste complète des communes à l'annexe 3).

2.6 Remise des récompenses à l'issue d'une cérémonie de clôture et d'un atelier technique

Une fois les lauréats connus, l'équipe COPEGOL a invité 2 représentants de chaque commune gagnante à Ouagadougou le 30 Novembre pour deux événements distincts:

- A. Un atelier technique au cours duquel un représentant pour chaque commune gagnante a annoncé (en présence d'autres) l'usage que la commune a l'intention de faire de sa récompense. Les activités à financer doivent être incluses dans le plan communal de développement. Le projet doit

être mis en œuvre au cours de l'année 2012, financé par le Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales. Certains projets ou articles se rapportent à:

- La réhabilitation de l'hôtel de ville, de centres de santé, d'écoles (sous réserve des modalités de garanties le cas échéant);
 - La formation des fonctionnaires de la commune ou d'autres acteurs locaux;
 - L'achat de matériel informatique, et d'autres matériaux pour la commune (ex : photocopieuse, générateurs)
- Des vélos pour les conseillers municipaux et d'autres besoins, tels que chaises, bureaux, boissons gazeuses et les collations, stylos, crayons, etc. pour les principales réunions des conseils municipaux.

L'atelier a été très important pour plusieurs raisons. Il a contribué à accroître les connaissances sur COPEGOL comme programme national, il a informé les représentants des collectivités locales sur les prochaines étapes, abordé des questions litigieuses, géré les attentes en amont, et a informé les communes sur les règles et procédures en termes de transferts de fonds, etc...propres aux programmes financés par la Banque. En outre, le caractère participatif de l'atelier, pendant lequel chacun des représentants était invité à s'exprimer, a permis d'assurer un niveau de transparence et de redevabilité horizontale, surtout quand les maires ont du s'engager sur l'usage qui sera fait de la récompense reçue.

L'équipe COPEGOL a également saisi cette occasion pour recueillir des suggestions sur la façon dont COPEGOL peut être améliorée au-delà de la phase pilote une fois que le gouvernement se sera approprié l'initiative. Certains commentaires ont mis en avant plusieurs questions plus globales liées au processus de décentralisation au Burkina Faso, comme par exemple:

- Le profil de la compétition: les communes urbaines et rurales reçoivent des montants différents en raison des différences de taille de la population, de capacité d'absorption des fonds, etc... (les communes urbaines reçoivent \$ 25.000, tandis que les communes rurales reçoivent \$ 10.000). Toutefois, plusieurs représentants de communes rurales se sont montrés sceptiques quant à cette approche et ont fait valoir qu'il existe déjà un déficit de ressources et de capacités entre zones urbaines et rurales et que des initiatives telles que le COPEGOL ont besoin d'adopter au contraire une approche pro-active pour combler ces écarts.
- Les différences régionales: La première phase du projet d'appui aux collectivités territoriales couvre 6 régions, puis passera progressivement aux 7 autres régions au cours de la seconde phase. Certains fonctionnaires communaux ont fait savoir que cette approche risque fort de contribuer à agrandir les écarts entre les différentes régions alors que le rôle d'un tel programme devrait être de combler l'écart.
- L'appropriation du programme: Il semble y avoir un faible degré de confiance entre les responsables aux niveaux local et central. Pour certaines communes, la gestion de COPEGOL par une unité du gouvernement central risque de politiser la distribution des prix et peut compromettre la crédibilité de la compétition. Les représentants des administrations locales ont exhorté la DGLPAP (l'unité au sein du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité), qui assurera la gestion du processus COPEGOL, à respecter un processus de sélection et de récompense transparent, fondé sur le mérite; et

à mettre en place un système crédible, apolitique, avec un comité de sélection techniquement solide ; et à déployer à une vaste stratégie de communication pour atténuer certaines de ces préoccupations.

B. Une cérémonie de remise des prix : Dans le but de renforcer l'esprit festif de la compétition et de reconnaissance des lauréats, une cérémonie de remise des prix a eu lieu dans la soirée. Co-présidée par le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité et la Représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, la cérémonie de récompense a accueilli environ 120 invités, y compris les maires des 36 communes lauréates, les représentants de divers services publics impliqués dans le processus de décentralisation, les partenaires techniques et financiers, etc... Au cours de la cérémonie:

- Chaque commune rurale lauréate a reçu un trophée et un chèque symbolique de 10.000\$.
- Chaque commune urbaine lauréate a reçu un trophée et un chèque symbolique de 25.000\$.
- L'événement a été couvert par les principaux journaux⁶, chaînes de télévision et radios.

3. Qu'est-ce qui a bien fonctionné? Succès et résultats du COPEGOL⁷

La période d'essai a atteint tous ses objectifs clés, à savoir:

- Accroître la visibilité des pratiques les plus efficaces en matière de demande de bonne gouvernance qui sont mises en œuvre au niveau communal et en motiver les acteurs (à la fois les acteurs exécutifs que les non-exécutifs)
- Améliorer la capacité et les incitations du personnel des collectivités locales à s'engager dans un dialogue systématique avec les OSC, les médias locaux et les citoyens pour arriver à de meilleures performances en termes de gouvernance et prestation de services.
- Accroître les connaissances et la compréhension des pratiques et activités de demande de bonne gouvernance au niveau local
- Faciliter l'échange de connaissances et d'expériences autour de ces bonnes pratiques entre les services de la Banque et les partenaires locaux.

•Le fait d'avoir lancé une compétition dans plusieurs catégories a produit de bons effets : Cette approche a accordé une certaine souplesse et a permis d'étendre la soumission des pratiques de bonne gouvernance à

⁶ Les articles de journaux sont accessibles sur le site www.worldbank.org/copegol

⁷ Cette section porte sur une auto-évaluation faite par l'équipe de coordination de COPEGOL, l'équipe de la Banque mondiale impliquée à certaines étapes de la compétition, les membres du comité de sélection, et sur la base de nombreuses discussions et commentaires dont l'équipe a bénéficié dans le cadre de ses échanges avec les acteurs locaux et au niveau national. Toutefois, une évaluation plus approfondie est attendue sous le Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales.

plusieurs secteurs, tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, gestion des finances publiques, etc. Dans le même temps, cette approche a empêché la portée de la compétition de devenir trop large et difficile à évaluer.

- COPEGOL était un programme largement orienté vers le client et axé sur la demande. L'équipe du programme a pris les observations des acteurs locaux au sérieux, a systématiquement écouté les idées et les avis des clients, et pour la seconde édition, a pris en considération les principaux commentaires recueillis.
- Le programme a réussi à cultiver l'intérêt d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux aux niveaux international, national et local. L'annonce de bonnes pratiques a suscité le vif intérêt des communes leur permettant de prendre connaissance de ce que font les autres et de voir si il ya des éléments novateurs qui peuvent être répliqués.
- L'équipe a déployé avec succès une vaste stratégie de communication tout au long de la seconde édition. Le coordonnateur national a visité les treize régions pour annoncer la compétition, et a organisé avec l'aide des volontaires du PNGT2 et de l'AMBF des programmes de radios locales pour expliquer le processus et les documents relatifs à l'initiative. Le fait d'être passé de 13 soumissions lors de la première édition à 100 soumissions lors de la deuxième est bien signe d'une campagne d'information réussie.
- L'équipe a noué des partenariats solides tout au long de la conception et de la mise en œuvre du programme, y compris avec les unités de la Banque, le MATDS, les responsables de programmes de développement communautaire, des associations locales, des experts nationaux indépendants et des OSC. Tous ont apporté une valeur ajoutée et des compétences différentes que ce soit en termes d'accès, de connaissances techniques, ou de ressources. Il faut noter aussi que l'équipe était pragmatique et a réussi à profiter d'activités de formation en cours, et puiser dans des ressources financières et humaines mises à disposition par d'autres initiatives en cours.
- Le coordonnateur national a fait preuve de compétence et d'engagement. Il a travaillé en étroite collaboration avec la chef d'équipe COPEGOL basée à Washington. De même, la chef d'équipe s'est impliquée dans toutes les étapes et a contribué à surmonter des défis en tous genres, comme les aspects techniques, de collecte de fonds et de coordination.
- Le choix du Burkina Faso s'est avéré être un bon choix pour la reconduction de la première édition. L'équipe a profité de la dynamique autour du processus de décentralisation pour susciter et entretenir l'intérêt pour le programme tout en promouvant l'appropriation de l'initiative. "COPEGOL" est ainsi devenu un nom bien connu à travers le pays.
- COPEGOL a identifié les pratiques innovantes telles que décrites et présentées par les communes elles-mêmes et selon leur point de vue. L'équipe estime que cette dimension de la compétition a été utile pour la

Banque mondiale et les partenaires du pays pour comprendre ce qui est considéré comme bonne pratique dans des environnements différents.

- COPEGOL a contribué à l'intensification de l'interaction et du dialogue entre acteurs aux niveaux local et national (par exemple DGLPAP-maires), entre les circonscriptions aux niveaux rural et urbain (interaction et échange de connaissances entre maires des communes urbaines et rurales à l'occasion de divers événements), ainsi qu'entre le personnel de projets financés par la Banque et les acteurs locaux (par exemple, les activités du PNGT2 dans les communes urbaines à la suite de COPEGOL).

- Les critères d'évaluation développés dans le cadre de ce programme ont été considérés par les autorités nationales comme un outil utile pouvant être utilisé au-delà de la durée de COPEGOL. A titre d'exemple, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité a déclaré, au cours de la cérémonie de récompense COPEGOL 2011: "*COPEGOL est devenu un outil de référence nous permettant d'évaluer la performance de notre processus de décentralisation.*"

Encadré 1: Contribution de COPEGOL en termes de capacités auprès de nombreux acteurs:

COPEGOL a augmenté la sensibilisation, les connaissances et la capacité de nombreux acteurs en termes de gouvernance locale et redevabilité sociale, y compris:

Les représentants des collectivités locales, les conseillers et les citoyens : Leurs rapports et compétences budgétaires ont été renforcés à travers des formations sur le processus de soumission propre à COPEGOL. Grâce à l'atelier technique tenu à la fin de la compétition, les représentants des communes ont augmenté leur sensibilisation et leurs connaissances sur les réformes de décentralisation, ainsi que ce que font des bailleurs fonds comme la Banque mondiale sur la décentralisation au Burkina Faso. Les cérémonies de lancement et de récompenses ont permis aux représentants des collectivités locales de réseauter et d'amorcer le dialogue sur les différentes activités entreprises dans leurs communes respectives. La prise de conscience et la connaissance du grand public a également été renforcée grâce à l'utilisation des médias et des canaux de communication, y compris les radios locales.

L'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF): L'équipe du COPEGOL a appliqué une méthode d'apprentissage par la pratique allant au-delà des formations théoriques. Elle a veillé à intégrer l'AMBF ainsi que ses représentations régionales dans la gestion de la compétition sous tous ses aspects ; ceci lui a notamment permis de puiser dans le réseau de l'AMBF pour diffuser des informations sur COPEGOL auprès des communautés des municipalités burkinabé, aussi bien au niveau régional que national. Grâce à ce soutien administratif et technique, l'AMBF a pris connaissance des exigences spécifiques relatives à la gouvernance locale et à la gestion d'une compétition de ce genre.

Le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT 2): Cette expérience a également contribué à renforcer les capacités du PNGT à gérer une compétition entre collectivités locales. Les 13 coordonnateurs régionaux de PNGT qui n'avaient pas jusque là été impliqués dans une telle compétition ont participé à la formation sur le cadre d'évaluation et la stratégie du processus COPEGOL. Cette formation a été particulièrement utile pour le personnel basé dans les communes.

Les spécialistes de la décentralisation: Le comité de sélection était composé de membres représentants des ONG, des fonctionnaires gouvernementaux, d'universitaires et des experts indépendants. Bien que faisant partie des personnes les plus qualifiées au Burkina Faso ayant une bonne connaissance du processus de décentralisation, celles-ci n'avaient pas encore eu l'occasion de travailler sur un programme complet comme celui-ci, avec des indicateurs détaillés, un système de classement et une composante « visites de terrain ». Grâce à diverses formations théoriques et à la méthode d'« apprentissage par la pratique », les membres du comité de sélection ont amélioré leurs compétences en matière de suivi et d'évaluation, formulation d'indicateurs, de domaines thématiques de redevabilité sociale, de rapportage, d'harmonisation, de techniques d'entrevue et de communication.

La Direction Générale des Libertés Publiques et des Affaires Politiques (DGLPAP) du MATDS: Etant que la DGLPAP sera responsable de la gestion du processus COPEGOL à partir de Janvier 2012, l'équipe de la phase de pilotage de COPEGOL a fait des efforts considérables pour les engager dans les activités du Fonds fiduciaire. A plusieurs reprises, le coordonnateur COPEGOL a fait des présentations à l'équipe DGLPAP sur les aspects techniques et de coordination. Il les a invités en tant que participants à des sessions de formation conduites par le comité de sélection ainsi qu'à l'atelier technique et la cérémonie de récompense qui ont eu lieu à la fin du processus. Afin d'assurer la capitalisation des connaissances accumulées pour les années à venir, l'équipe COPEGOL a également mis au point un référentiel de documents écrits et des documents en ligne, y compris les rapports des visites de terrain, les rapports d'achèvement divers, des articles de journaux, des documents de projets et du matériel de formation. La DGLPAP reprend désormais le travail achevé par l'équipe de la Banque mondiale avec toute la connaissance des différentes phases de mise en œuvre.

4. Défis et autres points à améliorer

Il n'est pas surprenant que les efforts fournis pour gérer une compétition entre collectivités locales à l'échelle nationale aient été confrontés à un certain nombre de défis. L'équipe COPEGOL estime que le fait de documenter les défis et les leçons apprises est aussi précieux que de documenter les réussites afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des prochaines éditions de la compétition. Les défis auxquels COPEGOL a été confrontée sont les suivants:

Les écarts entre ce qui est décrit dans les soumissions et la mise en application sur le terrain: Pour plus de 50% des communes, les réalités du terrain sont différentes des informations fournies dans les soumissions. Ce défi s'est manifesté de trois façons: 1) la pratique telle que décrite sur papier paraît beaucoup plus élaborée, alors que les visites de terrain ont révélé qu'en réalité, la pratique existe à peine ; 2) La pratique n'est ni claire ni bien décrite sur papier alors qu'en pratique, elle a été bien exécutée. Sans la visite de terrain, qui a permis de parler à des responsables locaux, le comité de sélection n'aurait pas distingué ces pratiques sur la seule base des soumissions ; 3) En dépit de leur soumission de pratiques pour la compétition, la nécessité d'engager les citoyens dans les affaires gouvernementales locales n'était pas bien saisie par certains représentants des collectivités locales.

Préparation et exécution des visites sur le terrain: les visites de terrain ont fait face à un certain nombre de défis logistiques. Pendant 3 mois, les membres du comité de sélection ne pouvaient pas voyager en raison de la saison des pluies. De plus, la médiocrité des infrastructures (routes en mauvais état) et le manque d'hébergement adéquat ont également constitué des défis pour rejoindre ou rester plus d'une journée dans certaines parties du pays. En outre, en raison de changements dans les calendriers des interlocuteurs clefs, il a des fois été difficile de trouver des interlocuteurs pour vérifier les pratiques dans certaines communes.

Composition et fonctionnement du Comité de pilotage: En dépit de critères clairs pour la sélection des membres du comité, l'équipe du projet pilote a dû finalement choisir les membres principalement en fonction de leur disponibilité. Les candidats les plus qualifiés à la fois en termes de connaissances techniques que d'intégrité, et donc de crédibilité, étaient très

occupés car très sollicités par d'autres bailleurs. Sans compensation pour un travail à temps plein, il s'est avéré difficile de mobiliser les experts indépendants comme membres du comité. Par ailleurs, 2 à 3 personnes des 8 membres de l'équipe initiale ont abandonné le comité pour diverses raisons et l'équipe a dû les remplacer dans un délai très court. Même si des modèles de rapport avaient été fournis à chaque équipe, la qualité des rapports de terrain a varié considérablement.

Aspects de contenu / techniques: Malgré les efforts de l'équipe pour étendre la campagne de communication et simplifier les documents de projet, certains aspects de la compétition étaient encore trop techniques pour les représentants des administrations locales. Par exemple, il y a eu des confusions autour du choix du domaine de compétition (planification, budgétisation, etc) et des différences entre chaque catégorie. En outre, les membres du comité de sélection ont eu des difficultés à expliquer aux circonscriptions locales que des indicateurs étaient utilisés dans le cadre d'évaluation, et pourquoi les communes avaient été sélectionnées. Un questionnaire standard a été établi pour les 4 équipes se rendant sur le terrain. Les membres du comité de sélection ont indiqué qu'il a été difficile pour les acteurs locaux de répondre correctement à certaines questions durant les entretiens.

5. Principales leçons apprises et recommandations

La phase pilote du COPEGOL Burkina s'est achevée avec la deuxième édition. Grâce à un nouvel accord entre la Banque mondiale et le gouvernement du Burkina Faso, la compétition se poursuivra au-delà de la durée du Fonds fiduciaire gérés par le Département du Développement Social de la Banque mondiale. COPEGOL a été intégrée au Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACT) et est devenue une composante qui sera gérée par la DGLPAP au sein du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité.

Selon le plan de travail 2012 élaboré par la DGLPAP, un processus de consultation avec les différents acteurs COPEGOL sera mené pour capitaliser les expériences passées. Un séminaire sera organisé, impliquant tous les partenaires COPEGOL: les experts du comité de sélection, les coordonnateurs régionaux du PNGT, des maires et d'autres acteurs. La DGLPAP recrutera un cabinet pour les aider à développer les outils pour la compétition et à coordonner les activités. Les auteurs espèrent que les principales leçons apprises et les recommandations résumées ci-dessous seront utiles pendant le processus de consultation et de

rétroaction. Retenant de cette expérience les quelques défis clés cités ci-dessous, l'équipe COPEGOL formule les recommandations suivantes:

Consacrer suffisamment de temps et de ressources aux processus de sélection et de fonctionnement des membres du comité. La crédibilité de l'évaluation, le processus de présélection et de la qualité des membres du comité de sélection sont extrêmement importants pour la réussite de la compétition. Les membres du comité de sélection doivent être considérés comme indépendants et non soumis à une quelconque influence politique dans leur prise de décision. Une formation supplémentaire, à l'endroit des membres du comité, ciblée sur les méthodes d'entrevue et de vérification serait bénéfique.

Prévoir des ressources humaines supplémentaires pour la gestion de COPEGOL, un processus exigeant beaucoup de temps et de travail. Plutôt que de désigner un consultant en tant que coordinateur national, il serait plus pertinent de créer une unité de coordination nationale (qui pourrait être assurée par un cabinet), composé de 2-3 personnes pour aider la DGLPAP au cours de sa première année à gérer les exigences de contenu, de logistique et de coordination découlant de la gestion d'une telle compétition.

Accorder assez de temps et de ressources pour la diffusion de l'information et une description claire des objectifs du programme. Il est crucial d'organiser des campagnes d'information dès le début pour assurer le succès d'une telle initiative. Identifier et résoudre les problèmes, dissiper les malentendus et gérer les attentes dès le début permettraient à l'équipe de mise en œuvre du projet d'économiser du temps et des ressources considérables. Il est recommandé à la DGLPAP de poursuivre les activités de partage d'expérience. Un certain nombre de documents de communication en français, tel qu'un résumé des pratiques ou un documentaire court-métrage reprenant des entrevues avec les responsables communaux des communes lauréate pourraient être préparés et mis à disposition.

Faire preuve de flexibilité et adapter l'approche au contexte national et aux réalités du terrain. Les critères et les indicateurs doivent être vérifiés au début de chaque compétition. Le cadre d'évaluation gagnerait à être amélioré afin d'assurer que les critères et les indicateurs établis sont conformes aux lois et politiques nationales. Les 5 catégories ou domaines de compétition pourraient être étendus à d'autres domaines tels que l'environnement, la promotion du genre dans les initiatives de développement local, le développement communautaire, etc. Aussi, le formulaire de soumission pourrait être simplifié davantage et révisé sur la base des commentaires reçus.

Profitez des réseaux existants sur le terrain pour solliciter tout soutien technique et appui à la communication. Mis à part son coordonnateur national à temps plein, l'équipe s'est associée avec le personnel local du PNGT, qui a déjà l'habitude de travailler avec les communautés et les autorités locales. Ce personnel s'est montré disponible pour répondre aux questions des municipalités intéressées et les aider à remplir leur dossier de soumission.

Tester, ajuster et répéter: L'équipe était contente d'avoir bénéficié de ressources pour le lancement d'une deuxième édition de la compétition au Burkina Faso. Les acteurs locaux ont gagné une meilleure compréhension de l'initiative et se l'ont mieux appropriée au cours de la deuxième édition. Il est donc important que de telles initiatives se répètent dans le temps.

Traiter dès le départ toute question liée à la crédibilité et à la confiance. Il est fortement recommandé que la DGLPAP prenne des dispositions efficaces pour accroître la confiance des autorités locales et des citoyens. La DGLPAP pourrait mitiger ce risque ainsi que les préoccupations majeures en veillant à maintenir la transparence à tous les stades de la compétition, en mettant un accent supplémentaire sur la formation d'un comité de sélection technique, en fixant des règles et des procédures claires pour les processus de présélection et de récompense, et en entretenant le dialogue avec les différentes parties prenantes de façon systématique.

Annexe 1: Quelques exemples de bonnes pratiques

Cette section résume un certain nombre de pratiques gagnantes de différentes régions:

ÉTUDE DE CAS 1: Dialogue inclusif pour la mobilisation des ressources pour le budget communal (commune rurale de Kiembara)

CONTEXTE: Le grand défi du conseil municipal de Kiembara était le manque de ressources pour financer des projets de développement local. La planification du développement a impliqué tous les 14 villages de la commune. Les priorités ont été identifiées dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture, l'eau et autres. Chaque année, la commune a le devoir de mobiliser des fonds pour son budget d'investissement annuel.

STRATÉGIE: Le conseil municipal de Kiembara a décidé d'organiser des consultations avec les habitants de la commune pour sensibiliser la population au budget communal et à ses contraintes. Les membres du conseil municipal ont échangé leurs réflexions pour décider de la meilleure approche à adopter pour percevoir des impôts dans la commune. Une campagne d'information a été organisée pour informer la population sur l'initiative. Le conseil a élaboré un inventaire des contribuables de la commune, en tant que document de référence pour mettre en œuvre la stratégie de recouvrement de l'impôt.

RESULTAT: Un an après la mise en œuvre de cette stratégie de recouvrement, le budget de Kiembara a augmenté d'environ 300%. Ce changement positif a permis à la commune d'entreprendre des projets dans divers domaines. De 2010 à 2011, grâce aux ressources mobilisées dans la commune, le conseil municipal a financé des infrastructures socio-économiques, la construction et la réhabilitation d'écoles, de routes rurales, d'une station de transport, du matériel informatique et autres réalisations.

ÉTUDE DE CAS 2: Comité de résolution des conflits pour gérer les relations entre les éleveurs de bétail et moutons et les agriculteurs (commune rurale de Komtoega)

CONTEXTE: La localité de Komtoega a été minée par des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les agriculteurs veulent exploiter leurs terres et les éleveurs réclament le même espace pour l'élevage de leur bétail et moutons. Le conseil municipal nouvellement élu a choisi de trouver une solution durable permettant aux deux communautés de vivre/travailler ensemble et de contribuer au développement local. Les tentatives de résolution du problème avaient échoué par le passé.

STRATÉGIE: les nouvelles autorités locales ont compris qu'ils devaient développer une solution inclusive et durable pour apporter la paix. Le conseil municipal a décidé de mettre en place un comité chargé d'identifier les moyens de résoudre le conflit. A la tête du comité, le maire a eu plusieurs réunions avec les membres des deux communautés. Les éleveurs et les agriculteurs se sont entendus pour travailler ensemble et prévenir les conflits. La commune a créé des espaces séparés pour les agriculteurs et les éleveurs. Des consultations régulières entre les deux parties ont permis de préserver l'accord dans le cadre du comité de résolution des conflits.

RESULTAT: Un mécanisme de gestion des conflits est en place dans Komtoega. Depuis et grâce à l'initiative, les éleveurs et les agriculteurs vivent ensemble dans la paix. Les membres du comité se réunissent régulièrement pour écouter les doléances des citoyens et trouver des solutions. Ils évaluent le fonctionnement des zones établies et font un rapport au conseil municipal. La pratique est intégrée dans le système de gestion communale.

ÉTUDE DE CAS 3: budgétisation participative et mobilisation des ressources pour le développement local (commune rurale de Niou)

CONTEXTE: Niou est une petite municipalité dans la région Est du Burkina Faso. La décentralisation était considérée comme un grand défi par les acteurs locaux et les dirigeants communautaires, car les ressources y sont rares et la contribution de la population au développement local était incertaine. Lorsque le maire Ousmane Diallo pris fonctions, il échangea avec les membres du conseil sur la question de savoir comment augmenter le budget communal. Au terme d'une planification stratégique qui a permis à la commune d'identifier ses priorités, le conseil a du mobiliser des fonds pour financer ses projets.

STRATÉGIE: Le maire, les membres du conseil municipal et les comités de développement villageois se sont engagés dans une campagne de mobilisation des ressources. Une troupe de théâtre populaire a été créé. Des visites de sensibilisation du public ont été organisées dans toutes les localités. L'approche technique a consisté à identifier les contribuables. Lors de chaque réunion de planification du budget annuel, le conseil a écouté les différents acteurs pour identifier leurs besoins et discuter de leur contribution potentielle. Des débats publics ont été organisés dans les principales villes pour discuter des besoins des gens, des réalisations communales, des nouveaux projets et autres questions.

RESULTAT: la budgétisation participative est maintenant considérée comme une pratique intégrée par les acteurs locaux. Les gens sont conscients de l'importance de payer des impôts et autres contributions pour le développement local. Les consultations sont devenues un processus permanent entre les responsables locaux, les représentants du gouvernement central, les organisations communautaires et les OSC.

ÉTUDE DE CAS 4: Système intégré de passation de marché communal (commune rurale de Barsalogho)

CONTEXTE: A l'instar d'autres communes rurales du Burkina Faso, la municipalité de Barsalogho a été formée à la gestion des processus de passation des marchés locaux par son conseil municipal. La commune a été soutenue par le Programme National de Gestion des terroirs (PNGT) et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Le conseil municipal a compris très tôt la nécessité de renforcer la confiance parmi la population pour impliquer l'ensemble de la communauté dans les initiatives de développement local. Le maire Jérôme PARE et son équipe ont choisi d'y parvenir en introduisant la transparence dans leur système de gestion.

STRATÉGIE: Grâce membres du conseil villageois de développement, la population est informée par de toutes les offres de passation de marchés dans la commune. Les services techniques régionaux ont l'obligation d'aider les autorités communales. La population n'a pas seulement connaissance du contrat que la commune souhaite faire passer, mais elle en surveille aussi la mise en œuvre. Cela a permis à la commune de s'assurer que les fournisseurs et les entrepreneurs font leur travail correctement. Les citoyens sont vivement invités à participer aux sessions du comité municipal d'attribution des marchés.

RESULTAT: Le système intégré de passation de marché permet à la commune d'entreprendre diverses initiatives de développement local. La commune utilise cette pratique lors de la mise en œuvre de ses projets de développement, tels que la construction d'écoles, la gestion des marchés locaux et autres investissements sociaux. La participation des citoyens à ces activités a également augmenté.

ÉTUDE DE CAS 5: Les consultations communautaires pour la planification et la budgétisation du développement local (commune rurale de Beregadougou)

CONTEXTE: Beregadougou est une petite localité dans la région des Cascades. L'agriculture représente la principale source de revenus de la population. Les jeunes quittent la commune pour rejoindre Banfora ou Bobo Diaoulasso à la recherche d'une vie meilleure. Certains d'entre eux travaillent pour la société sucrière SOSUCO, situé à 15 kilomètres de la ville. Il était important pour le gouvernement local de se pencher sur le problème de l'intérêt de la population dans les affaires locales.

STRATÉGIE: La stratégie a été bâtie sur la conviction du maire Martin Sourabi selon laquelle «des citoyens informés sont les meilleurs partenaires pour le développement". L'approche a été appliquée aux processus de planification et budgétisation annuelle du développement. Des séances de consultation ont eu lieu dans cinq secteurs de Beregadougou et des villages voisins, afin d'identifier les besoins des populations et de trouver ensemble des solutions aux défis du développement dans la commune. Les membres de la localité qui vivent à l'étranger et à Ouagadougou ont été invités à collaborer par téléphone cellulaire et Internet. Les citoyens locaux décident des objectifs qu'ils veulent atteindre et coopèrent avec les autorités communales pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des initiatives.

RESULTAT: Des modifications importantes ont eu lieu dans la commune depuis la mise en place des consultations communautaires en matière de planification et de budgétisation. Les récoltes ont augmenté, les gens ont accès à divers services sociaux tels que l'eau et l'assainissement, la santé et l'école primaire pour les enfants. Les citoyens sont plus engagés et participent à des projets.

Annexe 2: Questionnaires utilisés au cours des visites sur le terrain

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENT SUR LES PRATIQUES SOUMISES A COPEGOL

L'Equipe d'évaluation utilisera ce formulaire pour documenter la bonne pratique soumise par chaque commune présélectionnée. Pour ce faire, l'équipe devra avoir des entretiens individuels et des focus groups avec les responsables de la communes (maire, Secrétaire Général, conseillers membres de différents partis), les acteurs de la société civile, les représentants des institutions étatiques dans la localité, les ONG, etc...

Renseignements sur l'équipe	
Membre 1	
Membre 2	
Date de la visite	

Renseignements sur la commune	
Nom de la commune	
Type de commune	
Nom et titre du principal interlocuteur	
Titre de la bonne pratique	
Domaine de prise de décision concerné	

Renseignements sur la pratique de gouvernance locale			
	Domaine à renseigner	Réponses obtenues	Note
A	Performance générale dans le domaine de prise de décision (40 points)		
1	<ul style="list-style-type: none"> i. Expliquer comment les citoyens (habitants de la commune) ont été inclus dans la mise en œuvre de la pratique. ii. D'autres acteurs locaux ont-ils été impliqués ? Si oui, quel rôle ont-ils eu à jouer ? (Participation) 		
2	<ul style="list-style-type: none"> i. Quelles sont les mesures prises pour permettre aux citoyens qui le désirent d'avoir accès aux informations relatives à la pratique ? ii. Comment les administrés ont-ils été informés de l'initiative et de son évolution ? (Transparence) 		
3	Par quels moyens (mécanismes) les responsables communaux ont-ils pu écouter, prendre en compte, répondre et réagir aux attentes, besoins et doléances des citoyens pendant le processus de développement de la pratique ? (réceptivité)		
4	<ul style="list-style-type: none"> i. Qui a pris l'initiative de la pratique (les habitants/responsables communaux ou un acteur extérieur)? ii. Dans quelle mesure des partenaires extérieurs ont-ils favorisé l'émergence et la mise en œuvre de la pratique ? 		
B	Section 2 : Latitude d'institutionnalisation de la pratique (30 points)		
1	La pratique est-elle intégrée au Plan Communal de Développement (PCD) ou est-elle programmée dans le budget de la commune ?		
2	La commune a-t-elle pu mettre en œuvre la pratique en comptant sur les compétences propres des acteurs locaux ?		
3	Dans quelle mesure les ressources financières propres de la commune ont-elles permis de réaliser la pratique ?		

C	Section 3 : Impact socio-économique de la pratique (30 points)		
1	La pratique a-t-elle permis de résoudre un problème de développement ? Si oui, expliquer lequel et comment.		
2	Quelle est la portion de la collectivité territoriale couverte dans la mise en œuvre de la pratique ?		
3	Comment la pratique a-t-elle permis de renforcer les capacités de la commune ?		
4	Quels changements a-t-on constatés dans les services publics offerts qui sont dus à la pratique ?		
	TOTAL		100

CLASSEMENT DES COMMUNES RURALES

REGIONS	Numéro	COMMUNES	DOMAINE DE LA PRATIQUE	NOTE	CLASSEMENT REGIONAL	CLASSEMENT NATIONAL
BOUCLE DU MOUHOUN	1	KIEMBARA	BUDGETISATION	87	1ere	8ème
	2	KASSOUM	FOURNITURE DE SERVICE	74	2ème	18 ème EX
	3	PA	FOURNITURE DE SERVICE	73	3ème Ex	20 ème Ex
	4	OUARKOYE	PLANIFICATION	73	3ème Ex	20 ème Ex
	5	POMPOI	PASSATION DE MARCHÉ	65	5ème	28 ème
CASCADES	6	BEREGADOUGOU	FOURNITURE DE SERVICE	86	1ere	10 ème
	7	NIANKORODOUGOU	PASSATION DE MARCHÉ	70	2ème	26 ème
HAUT BASSIN	8	TOUSSIANA	BUDGETISATION	90	1ere	6 ème
	9	KOLOKO	PLANIFICATION	72	2ème	24 ème
CENTRE EST	10	KOMTOEGA	FOURNITURE DE SERVICE	90	1ère	6 ème Ex
	11	BISSIGA	PLANIFICATION	84	2ème	12 ème Ex
	12	TENSOBENTENGA	SUIVI ET EVALUATION	72	3ème	24 ème Ex
EST	13	KANTCHARI	FOURNITURE DE SERVICE	87	1ère	8 ème Ex
	14	MADJOARI	FOURNITURE DE SERVICE	67	2ème	27 ème
PLATEAU CENTRAL	15	NIOU	BUDGETISATION	98	1ere	1 ère
	16	MEGUET	PASSATION DE MARCHÉ	95	2ème	2ème

	17	MOGTEDO	BUDGETISATION	94	3ème	3 ème
CENTRE NORD	18	BARSALOGHO	PASSATION DE MARCHE	91	1er	5 ème
	19	DARGO	BUDGETISATION	81	2ème	15 ème
CENTRE SUD	20	TOECE	SUIVI ET EVALUATION	93	1er	4 ème
	21	SAPONE	PLANIFICATION	86	2ème	10 ème Ex
	22	GAONGO	PLANIFICATION	77	3ème	17 ème
CENTRE OUEST	23	DALO	PASSATION DE MARCHE	81	1er	15 ème Ex
	24	POA	PLANIFICATION	73	2ème	20 ème Ex
NORD	25	SEGUENEGA	SUIVI ET EVALUATION	73	1ere	20 ème Ex
	26	BAGARE	PLANIFICATION	63	2ème	29 ème
SAHEL	27	NASSOUMBOU	FOURNITURE DE SERVICE	82	1ère	14 ème
	28	ORONKUA	FOURNITURE DE SERVICE	84	1ère	12 ème
				74	2ème	18 ème Ex
SUD OUEST	29	DISSIN	FOURNITURE DE SERVICE			

ANNEXE 3: LES COMMUNES GAGNANTES EDITION 2011

CLASSEMENT DE COMMUNE URBAINE					
REGIONS	COMMUNES	DOMAINE	NOTES	CLASSEMENT REGIONAL	CLASSEMENT NATIONAL
CASCADES	BANFORA	FOURNITURE DE SERVICE	82	1ere	6ème
	SINDOU	BUDGETISATION	67	2ème	7ème
CENTRE EST					
	POUYTENGA	BUDGETISATION	98	1ère	1ère
EST	BOGANDE	FOURNITURE DE SERVICE	96	1ere	2ème
	FADA N'GOURMA	BUDGETISATION	83	2ème	5ème
PLATEAU CENTRAL	ZORGHO	PLANIFICATION	90	1ère	4ème
SUD OUEST	DIEBOUGOU	BUDGETISATION	92	1ere	3ème